

CAMPING « LE PRÉAU »

FICHE D'ENTRÉE

ZONE TOURISTIQUE

ASBL Camping Le Préau

Représentée par Madame Isabelle PLANCQ, Présidente

Siège social :

Place de Bernissart, 1 à 7320 Bernissart

Personnes de contact :

Service administratif :

Morgane Nourry

Place de Blaton, 29 à 7321 Blaton

E-mail : morgane.nourry@bernissart.be

Tél. : 069/59 05 66

Chef de camp :

André Laure

ASBL Camping « Le Préau »

Rue du Préau, 1C à 7320 Bernissart

E-mail : campinglepreau@bernissart.be

GSM : 0475/62.97.21

Tél. : 069/57 71 14

Site Internet : <https://bernissart.be/index.php/tourisme/hebergement/camping/2-non-categorise/248-camping-du-preau>

« En aucun cas, l'occupant ou une personne autorisée à résider dans la caravane, ne pourra élire domicile ou résidence principale, à l'endroit de l'emplacement de sa caravane. En cas de changement de domicile, le campeur est tenu de signaler son nouveau domicile dans de brefs délais ».

Identification du demandeur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. fixe:....., GSM :

E-mail :

Date d'arrivée :, Date de départ :

Nombre total de personnes destinées à occuper les emplacements (Enfants et Adultes):

Animaux de compagnie : Seul un chien et chat sont autorisés ;
préciser :

Pour les chiens de race, dont la liste est arrêtée ci-après, ainsi que pour les chiens de toute race « dressés ou mordant », qui se trouvent ou circulent dans le camping, le port de la muselière est obligatoire en plus de celui de la laisse.

Liste des races concernées :

- >Akita inu,
- >American staffordshire terrier,
- >Band dog,
- >Bull terrier,
- >Dogo Argentino,
- >Dogue de Bordeaux,
- >English terrier (Staffordshire bull-terrier),
- >Fila Brasileiro,
- >Mastiff (toutes origines),
- >Pit bull terrier,
- >Rhodesian Ridgeback,
- >Rottweiler,
- >Tosa Inu,

ainsi que tous les chiens issus de croisements entre les races précitées, ou entre les races précitées et toute autre race.

Type d'emplacement :

- ▣ Zone saisonnière, pour :
 - Caravane mobile
 - Camping-car

Tarif :

- Juillet, août => 250,00 €/mois charges comprises

- Autres mois => 200,00 €/mois charges comprises

▣ Zone touristique, pour :

- Caravane mobile
- Tente
- Camping-car

Tarif :

– Location par nuitée => 10,00 € par nuitée plus 1,00 € par personne d'occupation.

Carte magnétique : une caution de 20,00 € est demandée.

En cas de détérioration ou de perte de la carte, la caution de 20,00 € ne sera pas remboursée.

Le paiement des loyers (la totalité) se fait directement auprès du chef de camp au moment de l'inscription.

Durée de location

La présente location est consentie et acceptée pour une durée déterminée demois/jours et prendra fin automatiquement au terme précité.

*À l'échéance, le locataire devra avoir libéré les lieux conformément à l'article 15 du règlement d'ordre intérieur : « **Lors de leur départ, les campeurs de passage sont tenus de nettoyer l'emplacement et de remettre les lieux dans l'état où ils se trouvaient à leur arrivée.** »*

Comment avez-vous connu le camping du Préau ?

- ◆ Site Internet – Préciser lequel :
- ◆ Bulletin communal
- ◆ De bouche à oreille
- ◆ Office du Tourisme
- ◆ Autre – Préciser :

Fait à :, le

Signatures

Nous vous remercions d'avoir fait confiance au camping « Le Préau ».